

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Hérouxville tenue le sixième (6e) jour de juin 2017, à 20 h au lieu habituel des séances, sont présents : Monsieur le Maire Bernard Thompson et les conseillers (ères) suivants (es) : Madame Julie L'Heureux, Monsieur Daniel Magny, Madame Diane Jacob, Monsieur Edgar Gervais, Monsieur Jean Sanschagrin.et Monsieur Yves Bellemare,

Madame Denise Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière agissant comme secrétaire de la séance.

Tous formant quorum.

02 Adoption de l'ordre du jour

2017-06-125

Proposé par : Daniel Magny

Appuyé par : Yves Bellemare et il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 01 Mot de bienvenue
- 02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2017
- 04 Adoption des comptes à payer au 31 mai 2017
- 05 Adoption des états financiers au 31 mai 2017
- 06 Correspondance (résolutions)
- 07 Nomination du parc (rue de l'Église) en l'honneur de Madame Solange Fernet Gervais
- 08 Circulation des véhicules lourds par le chemin Grande-Ligne Sud lors des travaux d'assainissement des eaux du secteur lac à la tortue
- 09 Salaire brigadière scolaire
- 10 Borne de terrain au 510 Saint-Pierre
- 11 Demande subvention Association des motos anciennes du Québec
- 12 Demande subvention Club de l'Âge d'Or
- 13 Approbation des salaires des employés saisonniers (emplois étudiants)
- 14 Procès-verbal de correction, règlement d'emprunt numéro 293-2017
- 15 Renouvellement du contrat de service pour la licence Target 911
- 16 Prolongement des services dans la rue Jean-Pierre
- 17 Affaires diverses :
 - . 1 route Lefebvre
 - . 2 servitudes pour stations de pompage - assainissement des eaux, secteur lac à la tortue
 - . 3 Croix rouge canadienne
 - . 4 budget supplémentaire OMH
 - . 5 lumières extérieures du garage - incendie
 - . 6 accepter la démission d'une administratrice sur le comité consultatif d'urbanisme et lettre de remerciement
 - . 7 demande d'exclusion déposée devant la CPTAQ
- 18 Questions :
- 19 Levée de la séance

- Adoptée -

03 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2017

2017-06-126

Proposé par : Edgar Gervais

Appuyé par : Julie L'Heureux et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2017.

- Adoptée -

04 Adoption des comptes à payer au 31 mai 2017

2017-06-127

Proposé par : Diane Jacob
Appuyé par : Jean Sanschagrin et il est résolu d'adopter les comptes payés par paiement direct en mai 2017 pour un montant de 4950.47 \$ et les comptes à payer au journal des déboursés du 31 mai 2017 pour un montant de 191 196.24 \$.

- Adoptée -

05 Adoption des états financiers au 31 mai 2017

2017-06-128

Proposé par : Diane Jacob
Appuyé par : Daniel Magny et il est résolu d'adopter les états financiers au 31 mai 2017. QUE ce conseil a pris connaissance des écritures au journal général en date du 30 avril 2017.

- Adoptée -

06 Correspondance (résolutions)

.1 Ministre des Transports : Inspection des ponts situés sur le réseau municipal

07 Nomination du parc (rue de l'Église) en l'honneur de Madame Solange Fernet Gervais

2017-06-129

Proposé par : Yves Bellemare
Appuyé par : Diane Jacob et il est résolu de présenter à la Commission de toponymie du Québec, une demande pour que le parc au coin de la rue Saint-Pierre et de l'Église porte le nom de Madame Solange Fernet Gervais.

- Adoptée –

08 Circulation des véhicules lourds par le chemin Grande-Ligne Sud lors des travaux d'assainissement des eaux du secteur lac à la tortue

2017-06-130

Proposé par : Jean Sanschagrin
Appuyé par : Edgar Gervais et il est résolu d'accepter la circulation des véhicules lourds sur une portion du chemin Saint-Timothée et du chemin de la Grande-Ligne Sud exceptionnellement pour permettre l'accès au projet d'assainissement des eaux du secteur lac à la tortue. Aucun autre chemin, route, rue locale de la municipalité ne devra être emprunté par les camions en excluant toutefois les rues et chemins touchés par les travaux.

- Adoptée-

09 Salaire brigadière scolaire

2017-06-131

Proposé par : Daniel Magny
Appuyé par : Julie L'Heureux et il est résolu d'accepter la demande d'augmentation de salaire de la brigadière scolaire. L'augmentation proposée est celle accordée aux employés municipaux pour l'année 2017. QUE cette augmentation de 2 % du salaire est rétroactive au 1^{er} janvier 2017.

- Adoptée -

10 Borne de terrain au 510 Saint-Pierre

2017-06-132

Proposé par : Julie L'Heureux
Appuyé par : Edgar Gervais et il est résolu de mandater les arpenteurs Brodeur L'Heureux Durocher, pour l'installation d'une borne entre la propriété du 500 et du 510A-510B, Saint-Pierre Nord. Cette borne avait été malencontreusement arraché lors de travaux d'aqueduc.

- Adoptée –

11 Demande subvention Association des motos anciennes du Québec

2017-06-133

Proposé par : Jean Sanschagrin
Appuyé par : Julie L'Heureux et il est résolu de verser une contribution financière de 400 \$ à l'Association des motos anciennes du Québec inc. pour la tenue de leur activité qui aura lieu 1er juillet 2017 sur notre territoire. De demander l'état financier de l'association pour l'année 2016.

- Adoptée –

12 Demande subvention Club de l'Âge d'Or

2017-06-134

Proposé par : Diane Jacob
Appuyé par : Yves Bellemare et il est résolu d'accorder l'aide financière demandée par le Club de l'Âge d'Or. Le montant est de 600 \$.

- Adoptée –

13 Approbation des salaires des employés saisonniers (emplois étudiants)

2017-06-135

Proposé par : Julie L'Heureux
Appuyé par : Daniel Magny et il est résolu d'accepter la liste des employés saisonniers et les salaires versés pour les postes d'animateurs et de surveillants de la piscine aux loisirs ainsi que le poste de commis pour la bibliothèque.

- Adoptée –

14 Procès-verbal de correction, règlement d'emprunt numéro 293-2017

2017-06-136

Conformément à l'article 202.1 du Code municipal, la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Hérouxville, apporte une correction au règlement numéro 293-2017.

À la simple lecture du texte et des documents soumis à l'appui de la décision du conseil d'adopter ce règlement, il appert qu'une erreur s'est glissée, de sorte que la correction apportée à l'original de ce document est la suivante:

Dans le titre du règlement numéro 293-2017, remplacer « remboursable en 20 ans » par « remboursable en 10 ans ».

J'ai dûment modifié l'original du règlement numéro 293-2017 en conséquence.

En foi de quoi j'ai rédigé le présent procès-verbal de correction, ce 5 juin 2017, dont copie sera jointe à l'original du règlement numéro 293-2017 et dépôt sera fait lors de la prochaine séance du conseil de la Municipalité de Hérouxville.

Proposé par : Jean Sanschagrin

Appuyé par : Yves Bellemare et il est résolu d'accepter le procès-verbal apportant une correction au règlement numéro 293-2017.

- Adoptée -

15 Renouvellement du contrat de service pour la licence Target 911

2017-06-137

Proposé par : Julie L'Heureux
Appuyé par : Diane Jacob et il est résolu de renouveler la licence Target 911 auprès de la compagnie ICO Technologies. Le coût annuel est de 194,25 \$, sujet à une augmentation annuelle de 2,5 %. La durée du contrat est de 60 mois.

- Adoptée -

16 Prolongement des services dans la rue Jean-Pierre

2017-06-138

Proposé par: Edgar Gervais
Appuyé par : Daniel Magny et il est résolu que ce conseil accepte le prolongement des services d'aqueduc et d'égout dans le but de desservir le lot 5 933 116, propriété de M. Louis-Jérôme Gervais. QUE la Municipalité s'engage à payer les frais pour le prolongement du réseau d'aqueduc. QUE les frais du prolongement du réseau d'égout sont assumés par le propriétaire du lot.

- Adoptée -

17 Affaires diverses :

. 1 route Lefebvre

2017-06-139

Proposé par : Edgar Gervais
Appuyé par : Julie L'Heureux et il est résolu de confier les travaux de pulvérisation de la route Lefebvre à la compagnie Excavation A.S. 2007 inc. pour la somme de 21 560 \$, taxes en sus.

- Adoptée -

. 2 servitudes pour stations de pompage - assainissement des eaux, secteur lac à la tortue

2017-06-140

Proposé par : Yves Bellemare
Appuyé par : Julie L'Heureux et il est résolu de mandater Monsieur Christian Massicotte, coordonnateur de la planification et du développement à la Ville de Shawinigan pour entreprendre les démarches menant à l'acquisition des servitudes qui permettront de situer les stations de pompage sur le nouveau réseau d'égout au secteur lac à la tortue dans la municipalité de Hérouxville.

- Adoptée -

. 3 Croix rouge canadienne

2017-06-141

Proposé par : Diane Jacob
Appuyé par : Jean Sanschagrín et il est résolu d'autoriser le paiement d'une somme de 210.56 \$ à la Croix-Rouge canadienne, division du Québec, représentant la contribution couvrant la période de juillet 2017 à juin 2018.

- Adoptée -

. 4 budget supplémentaire OMH

2017-06-142

Proposé par : Diane Jacob
Appuyé par : Daniel Magny et il est résolu d'accepter les demandes de budgets supplémentaires de l'Office municipal d'habitation de

Hérouxville comme indiqué dans les résolutions numéro 17-05-31 et 17-05-32 de l'organisme. Le montant est de 1487.20 \$. Ce montant est nécessaire suite à des travaux imprévus de déneigement, ajustement des frais annuels du centre de services, remplacement de trois chauffe-eau et remplacement du couvre-plancher en tuiles de quatre logements incluant les travaux connexes. Ces sommes affectent le budget 2017.

- Adoptée -

. 5 lumières extérieures du garage - incendie

2017-06-143

Proposé par : Julie L'Heureux

Appuyé par : Jean Sanschagrin et il est résolu de demander des prix pour le remplacement des six luminaires extérieurs du garage incendie.

- Adoptée -

. 6 accepter la démission d'une administratrice sur le comité consultatif d'urbanisme et lettre de remerciement

2017-06-144

Proposé par : Edgar Gervais

Appuyé par : Diane Jacob et il est résolu d'accepter la démission de Madame Doris Périgny qui quitte ses fonctions d'administratrice au sein du comité consultatif d'urbanisme. Le conseil municipal tient à la remercier chaleureusement pour son implication.

- Adoptée -

. 7 demande d'exclusion déposée devant la CPTAQ

2017-06-145

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Hérouxville s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour une demande d'exclusion à la zone agricole du lot 4 400 578 du cadastre du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE ce lot est contigu au périmètre urbain ;

CONSIDÉRANT QUE dans les faits, cette demande vise à obtenir l'autorisation de la CPTAQ pour utiliser le lot à des fins autre que l'agriculture, soit :

- Camping temporaire de VR et rustique (tentes) (lors d'évènement des évènements spéciaux. Soit 3 jours à la mi-mai, 3 jours à la fin mai, 3 jours à la fin de juillet et 3 jours à la mi-septembre.
- L'autorisation des activités médiévales ("combat" grandeur nature, joute de troll Ball, pique-nique, spectacle ménestrels, bardes et conteurs.
- Visite de mini-ferme
l'implantation d'un écocentre municipal ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Hérouxville ne désire pas modifier les limites de son périmètre urbain ;

CONSIDÉRANT QUE le fait d'autoriser cet usage n'aura pas pour effet de nuire à l'agriculture; étant donné la faible qualité du sol du secteur ;

CONSIDÉRANT le fait d'autoriser ces usages n'aura pas pour effet de nuire à l'agriculture; étant donné que ses activités sont en complémentarité avec l'usage actuel de son centre équestre et de son implantation à proximité du périmètre urbain et situé dans un îlot déstructuré;

CONSIDÉRANT QUE les activités de camping temporaire et autres activités liés à ces événements spéciaux ont fait l'objet d'une étude et d'une approbation municipale avec conditions, en lien avec la réglementation 291-2015 sur les usages conditionnels;

CONSIDÉRANT QUE l'une des conditions émis, lors de l'approbation du camping temporaire et de ces activités récréotouristiques, est qu'ils ne génèrent aucune distance séparatrice relatives aux installations d'élevages;

CONSIDÉRANT QUE le fait d'autoriser ce projet n'aura pas pour effet de nuire à l'agriculture, étant donné la présence de la proximité du périmètre urbain et que nous ne désirons pas déplacer les limites de ce périmètre urbain;

CONSIDÉRANT QUE l'arrivée de ce projet aura des répercussions positives quant à la possibilité de création d'emploi;

CONSIDÉRANT QUE l'arrivée de ce projet aura des répercussions positives quant à l'offre de touristique dans la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a pas d'endroit, dans le périmètre urbain, susceptible d'accueillir un tel événement;

CONSIDÉRANT QUE cet usage ne contrevient à aucun règlement municipal ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : Julie L'Heureux
Appuyé par : Daniel Magny

Et il est résolu :

DE déposer une demande d'exclusion à la Commission de Protection du territoire Agricole du Québec.

QUE la Municipalité de Hérouville demande à la MRC de Mékinac, une recommandation favorable dans ce dossier.

- Adoptée -

18 Questions

- .1 bornage au 510 Saint-Pierre
- .2 travaux rang saint-Pierre Nord
- .3 qu'est-ce que la CPTAQ
- .4 circulation des véhicules lourds dans le chemin Grande-Ligne Sud
- .5 finition de la route Lefebvre

19 Levée de la séance

Proposé par : Julie L'Heureux
Appuyé par : Diane Jacob et il est résolu de lever la séance à 20 h 37.

— Adoptée —